



Formation Travaux en Hauteur N2

Objectifs :

- Accéder et évoluer en sécurité à l'aide des EPI adaptés sur des postes de travail en hauteur non équipés
- Déplacement de plein pied
- Mise en place et équipement de son propre système de sécurité (système temporaire, corde)
- Connaître le contexte réglementaire et les responsabilités des différents acteurs
- Connaître les EPI (leurs normes, l'entretien, le suivi, les limites et l'utilisation)
- Savoir se sécuriser avec ces EPI
- Savoir identifier et réaliser des ancrages
- Savoir réaliser des amarrages
- Savoir positionner ses cordes dans un contexte de travail

Contenu :

- Réglementation (théorie)
- Responsabilités (théorie)
- Les EPI de travaux en hauteur (théorie)
- Notion de physique : facteur de chute, tirant d'air et couplage (théorie)
- Mise en place et utilisation des EPI (Pratique)
- Ancrages et amarrages (théorie et pratique)
- Etude de cas (pratique)

Moyens pédagogiques :

Livret de formation / Vidéos projection / Mise en situation pratique sur des sites présentant de la hauteur

Evaluation / Attestation / Certification :

Évaluation théorique : QCM / Évaluation pratique sous forme d'évaluation formative / Compte- rendu pédagogique avec recommandations / Attestation de formation

Contexte : Monde de l'entreprise présentant des postes de travail ou des accès à des postes de travail avec des risques de chute en hauteur. Postes de travail non équipés mais évolution de plein pied

Durée : 16 h

Public : Toute personne majeure étant amenée, dans le cadre de son travail, à évoluer en hauteur sur des postes non équipés. Evolution de plein pied

Prérequis : Travaux en hauteur N1

Renseignements :

87.23.06.06/ 40.43.73.88
commercial@tfsf.pf

Préinscription :

www.tahitiflightsservices.com

**Prenez votre envol
avec TFSF !**